



## Accord intéressement 2019 :

### Toutes les Organisations Syndicales sont en désaccord avec la proposition de la Direction.

Lors de la 2<sup>ème</sup> réunion de négociation la direction n'a pas entendu la revendication unanime de l'ensemble des organisations Syndicales ! Il n'y a eu aucune avancée, sur la valeur des critères qui permettraient de toucher de l'intéressement

Les seuils cibles proposés sont trop élevés, les seuils maximums sont inatteignables et certains critères sont incohérents par rapport à la communication financière du groupe.

En interne, pour la croissance organique des ventes, Schneider demande un minimum à 3,5%, un objectif cible à 6,5% et un maximum à 9,5%. Alors que dans la communication financière à l'extérieur du Groupe, les objectifs se situent entre +3% et +5% pour l'année 2019. **Des valeurs bien inférieures aux critères proposés pour cet accord.**

Les Organisation Syndicales ont réaffirmé que ces objectifs internes pour l'intéressement, ne peuvent pas être à ce point, décorrélés des annonces faites aux marchés financiers.

Les salariés ne comprennent pas non plus ce décalage entre ce qui leur est demandé et le message officiel de Schneider. Ces mêmes objectifs (part Groupe) se retrouvent d'ailleurs dans les STIP des salariés concernés par cet élément de rémunération, donc une double peine....



Une nouvelle réunion de négociation a été programmée le 25 Juin. Pour mémoire, pour avoir (potentiellement) un intéressement en 2020, un accord doit être signé et déposé à la DIRRECTE, avant la fin du mois de Juin. Ce qui n'est pas gagné aujourd'hui !